ECHO DES MONTAGNES
Fevrier 2025

EDITORIAL

Cette année 2025 débute avec le suivi de deux thèmes étroitement liés. Les affectations se feront désormais au choix pour tous les cadres A et il ya fort à parier que cette trajectoire concerne à court terme tous les agents de la Dgfip.

Dans cette configuration, l'arbitraire et la subjectivité risquent de devenir l'alpha et l'oméga d'un processus qui reposera sur les choix du directeur et avec lui un système d'évaluation qui revêt plus que jamais un caractère prépondérant. A l'heure où la campagne d'évaluation débute, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

Parmi les autres sujets du mois, le marasme GMBI-TLU constaté par nos élus syndicaux nationaux, mais aussi la cour des comptes avec en filigrane un impact sur le budget des collectivités locales.

Vous trouverez le lot d'infos locales habituelles et toutes les perspectives pour nous rejoindre en adhérant dans un climat plus que jamais incertain. L'avenir devra s'inscrire dans un cadre collectif pour porter nos choix et considérations.

Bonne lecture

SOMMAIRE :

Affectation au choix : la destruction des règles de mutation
Evalutation : soyez vigilants
TLU-GMBI : Un fiasco retentissant
Visites de sites de la FS
Les échos du 05
Nous rejoindre chez SFP 05

AFFECTATIONS AU CHOIX :

La note publiée ce Vendredi 31 Janvier sur Ulysse vient de sonner le tocsin. Depuis le 01 er Janvier 2025, pour les cadres A, y compris les stagiaires, c'est la fin des mouvements locaux qui sont désormais remplacés par des affectations locales au choix et au fil de l'eau tout au long de l'année (ce qui suscite de nombreuses interrogations en suspens pour ce dernier point).

Avec cette optique, le risque est total pour ne plus disposer de visibilité sur les emplois, avec des vacances au fil de l'eau qui priveront les postulants intéressés par les postes disponibles. (fiche de poste publiée seulement un mois avant).

Quant aux priorités, excepté l'invalidité, c'en est terminé (rapprochement de conjoint, RQTH) .

Conséquences, en cas de liste d'aptitude ou de réussite au concours de A, le schéma pour revenir au bercail ou à proximité de chez soi risque de s'avérer complexe.

Les directions locales seront au centre du jeu pour sélectionner les candidatures dans une procédure totalement opaque et arbitraire, sans désormais aucun contrôle de la Direction générale sur le respect des règles de mutation.
A l'avenir, CV , lettre de motivation et trois derniers Crep, ce qui signifie une importance accrue de la notation.
A cet effet il apparaît fortement conseillé de nous solliciter sur les notations dès cette année.

Années après années, la DG met en place les Lignes Directrices de Gestion (LDG) :

-en instaurant la departementalisation (fin des RAN)
- en allongeant les delais de sejour entre deux mutations,
- en multipliant les postes au choix et les appels a candidature
-en creant un mouvement dedie pour les stagiaires, empietant sur celui des titulaires,
-en refusant des departements a des titulaires pour y affecter ensuite des stagiaires ou des contractuels

Les LDG constituent en fait la Lente Dégradation Générale ! Ne nous laissons pas faire !

Campagne d'évaluation professionnelle 2024 :

Pas de nouveauté particulière cette année, mais nous tenons à attirer votre attention sur certains points et vous apporter quelques conseils :

- Vous disposez de la possibilité de boycotter l'entretien qui ne revêt pas un caractère obligatoire.

-Le projet de Crep est délivrable à votre demande avant l'entretien. Même si cela ne constitue pas une obligation, cette possibilité permet selon la DG à chacun d'entre vous d'être pleinement acteur de l'entretien. A l'instar de toutes les directions de l'inter région, nous avons sollicité le Ddfip sur ce point, à ce stade nous attendons la réponse et confirmation de Renaud Rousselle.
Nous vous conseillons donc de formuler cette demande en réponse à la convocation si le projet de Crep n'est pas joint à la convocation :
« Afin de préparer mon entretien, je vous demande de bien vouloir me transmettre le projet de Crep qui servira de base à l'entretien »

- En cas de changement d'évaluateur, pensez à consulter la fiche préparatoire 2024 sur Esteve, profitez de l'entretien pour demander des modifications si elle n'est pas le reflet de la réalité.

- Ne vous privez pas des voies de recours et des délais dont la synthèse figure en dernière page sur le numéro de l'unité spécial notation concocté par nos élus nationaux. Le delai de recours devant la CAP débute a la réception du mail intitule :

≪ Decision suite a votre recours hierarchique ≫ expedie par noreplyesteve

Solidaires Finances Publiques 05 rappelle l'importance prépondérante de l'évaluation dans le déroulé de carrière et les conséquences pécuniares y afférent (avec la démultiplication des postes au choix). La vigilance est primordiale pour rédiger un recours et se projeter sur l'avenir.

solidairesfinancespubliques.ddfip05@dgfip.finances.gouv.fr
Rendez-vous sur notre site local https://sections.solidairesfinancespubliques.info/050/

TAXE D'urbanisme: ENCORE UN FIASCO !

Solidaires Finances Publiques estime le manque de recettes pour les collectivités locales entre 635 et 750 millions a minima !
Il manquerait actuellement a minima entre 635 et 750 millions d'euros dans les caisses des collectivités locales en raison des dysfonctionnements constatés dans l'émission des titres de taxes d'urbanisme résultant du manque de moyens accordés à la DGFiP.
Solidaires Finances Publiques alerte sur les conséquences concrètes pour le budget des collectivités locales du manque de moyens accordés à la DGFiP pour exercer ses missions. Alors que l'État demande aux collectivités locales un effort de 2,2 milliards d'euros pour réduire le déficit des administrations publiques, il manquerait aujourd'hui dans leurs caisses a minima entre 635 et 750 millions d'euros, selon nos estimations, en raison des difficultés rencontrées par la DGFiP pour exercer une nouvelle compétence, la liquidation des taxes d'urbanisme !

Si on ajoute le bilan de GMBI tiré par la cour des comptes et son président à hauteur d' un trou dans la raquette de 1,3 MdE , la coupe est pleine.
Une somme que l'état a transféré à tort aux collectivités territoriales et qu'il a ensuite remboursé
« *Comment l'administration s'est elle retrouvée dans une situation chaotique et aussi lourdes de conséquences pour les finances publiques ? » se demande la cours des comptes »*

Il eût été également opportun d'indiquer la surcharge de travail et l'incertitude devant laquelle se sont retrouvés nos agents des finances publiques pour faire face à un tel marasme.

VISITES DE SITE FS :

Les élus de la FS se sont déplacés le 07/11/2024 et le 19/12/2024 dans le cadre de leurs attributions pour faire un bilan sur les conditions de travail et d'accueil sur les sites respectifs de Briançon et de Gap pour la CDAD. . Nos élus en compagnie des autres organisations sur Briançon, puis de la CGT sur Gap ont échangé avec les personnels et la Direction pour faire état des principales interrogations et sujets majeurs évoqués par les agents.

A Briançon la question de l'accueil et de son emplacement via la venue du public devra faire l'objet d'un étude ergonomique approfondie, pour dégager des marges de manœuvre. Une salle de réunion pour les deux sites (Cf photo) a fait l'objet d'une proposition des élus de la FS, même si nous sommes bien conscients que les canapés et plantes vertes ne peuvent se substituer aux agents manquants pour effectuer les tâches quotidiennes. A ce sujet un long débat animé s'est poursuivi au Sip de Briançon sur les conditions de travail, les emplois , les effectifs, le turn over et la souffrance au travail avec une incertitude pesante pour nos collègues. Cette situation n'est hélas pas nouvelle sur le site et ce malgré un plan produit en Décembre 2021, dont les effets potentiels n'ont pu hélas gommer les difficultés sur le temps. (Plus de trois ans) .

Pour la CDAD, les questions ont tourné sur le bilan ergonomique et le bilan médical réclamés par les élus après une année d'existence, Solidaires et la Cgt ont également insisté sur l'octroi d'une prime d'accueil à l'instar de ce qui se pratique en Centre de contact

D'autres question en lien avec la charge et la Toip sont en suspens.

Ces visites ont permis aux agents de s'exprimer et retracer les problématiques quotidiennes. Elles permettront aux élus de mieux porter en instance les revendicatifs des personnels en lien avec les acteurs de prévention. La santé au travail étant une priorité via des organisations adaptées et des effectifs conséquents.

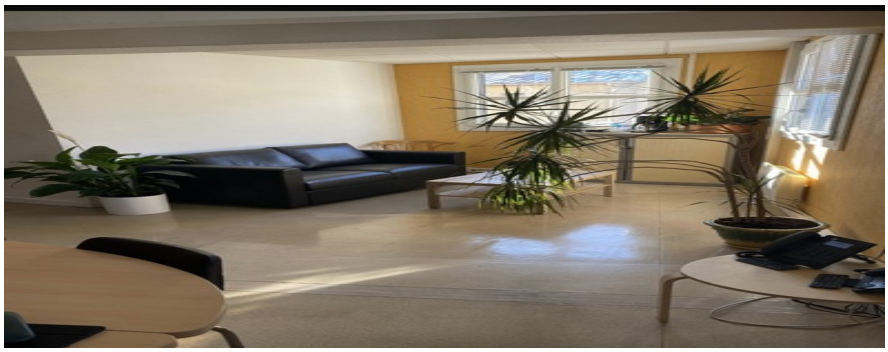

LES ECHOS DU 05 :

La Direction s'est rendue dans les services pour faire la promotion de l'observatoire interne comme chaque année car le taux de participation semble revêtir un enjeu particulier. Si la consultation est un mode privilégié, ce sont surtout les actions et solutions mises en places qui suscitent un profond intérêt, en ce qui nous concerne. C'est à ce titre que ce type d'instrument gagnera en crédibilité.

Par ailleurs nous avons été interrogés sur la distribution de crayons au thym à l' effigie de la direction locale, un crayon qui permet de récolter à termes via sa capsule bio dégradable du thym frais pour parfumer vos plats. Vaste programme….

https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/adherer.html

SECTION :

Bulletin d'adhésion

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement

Solidaires Finances Publiques

IDENTIFIANTS

N° ANAIS (10 chiffres)

N° SIRHIUS (7 chiffres)

NOM d'usage _____ Prénom _____

NOM de naissance _____ Date de naissance _____

Cadre : _____ Grade : _____ Echelon : _____ Date de prise de rang : _____

Informations professionnelles

Service : _____

Site : _____

Temps partiel : _____

@ _____

(_____

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso. : _____

_____

_____

@ _____

(_____

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Montant de la cotisation →

Solidaires Finances Publiques

Boîte 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.89.16.48.49 contact@solidairesfinancespubliques.org solidairesfinancespubliques.org